COMMUNIQUE DE PRESSE

Au cours du troisième trimestre de 2005, l'actif net total des OPC belges et étrangers offerts publiquement sur le marché belge a augmenté de 9,50 milliards €, soit 5,7% par rapport au 30 juin 2005. Il s'élève à 176,67 milliards € (fonds de fonds inclus) au 30 septembre 2005, soit le montant le plus élevé enregistré à ce jour dans le secteur. Le record précédent, datant du 30 juin 2005, s'élevait à 167,18 milliards €[1].

L'actif net des **OPC investissant, en tout ou en partie, en valeurs à revenu variable** a augmenté de 5,04 milliards € (+ 4,4%) et représente ainsi 67,0% du marché total au 30 septembre 2005, contre 67,8% le trimestre précédent.

Dans ce groupe d'OPC, l'évolution de l'actif net se présente comme suit:

- OPC d'actions : + 10,4%,
- OPC avec protection de capital : + 0,7%,
- OPC mixtes : + 1,9%,
- Fonds d'épargne-pension : + 6,0%,
- OPC immobiliers : + 7,6%,
- Pricaf : + 8,2%.

L'actif net des **OPC investissant principalement en valeurs à revenu fixe** a augmenté de 4,44 milliards € (+ 8,3%) au cours du troisième trimestre. Leur part de marché s'élève à 32,9% à fin septembre 2005, par rapport à 32,2% il y a trois mois.
L'évolution se présente comme suit:

- OPC obligataires : + 8,8%,
- OPC à moyen terme : + 1,8%,
- OPC monétaires : + 6,2%.

OPC en investissement socialement responsable et durable (ISRD)

Au 30 septembre 2005, la catégorie des OPC ISRD durables comprend 34 compartiments représentant un actif net de 2,76 milliards € diffusé en Belgique (1,56% du marché global des OPC en Belgique), alors que l'actif net diffusé en Belgique de la catégorie des OPC ISRD thématiques s'élève à 0,14 milliard € (0,08% du marché global des OPC en Belgique).
La liste complète des OPC ISRD ainsi que la définition et la méthodologie de BEAMA sont publiées sur le site internet de www.beama.be.

Augmentation du nombre d'OPC et/ou de compartiments

Au cours du troisième trimestre 2005, 114 (compartiments d') OPC ont été lancés sur le marché (62 de droit belge, 52 de droit étranger). 40 (compartiments d') OPC (33 de droit belge, 17 de droit étranger) ne sont plus commercialisés sur le marché belge.

Ces nouveaux (compartiments d') OPC représentent 3,07 milliards € au 30/09/2005, dont plus particulièrement 53 (compartiments d') OPC avec protection de capital totalisant 1,80 milliard €.

OPC belges

Au 30 septembre 2005, les OPC de droit belge commercialisés en Belgique représentent un actif net de 109,17 milliards € (fonds de fonds inclus). Leur part couvre actuellement 61,8 % du marché global des OPC en Belgique.

19.12.2005

[1] A cause d'une adaptation technique dans le traitement des statistiques les chiffres du 30/06/2005 peuvent différer de ceux publiés dans le communiqué de presse du 30/08/2005.

Rue Ravenstein 36 Boîte 5, B-1000 Bruxelles
Tél. + 32 2 507 69 70 – Fax + 32 2 507 69 79 – info@beama.be
BEAMA est le nom commercial de l'Association Belge des Asset Managers